

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 6 mai 2019, à 19h00, présidé par monsieur le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Réal Crête	M. Steve Lanciaux
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et le secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

2019-05-06-01: MODIFICATION A L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2019-05-06-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par le secrétaire-trésorier en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Adoption des minutes du 1^{er} avril 2019
6. Adoption des minutes du 10 avril 2019
7. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
8. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
9. Suivi de dossiers
- Pause
10. Résolution
 - Deuxième projet de règlement – Règlement 288
 - Deuxième projet de règlement – Règlement 289
 - Deuxième projet de règlement – Règlement 293
 - Embauche de deux animatrices pour le SAE
 - Embauche d'une coordonnatrice pour le SAE
 - Demande de subvention au Fonds des cours d'eau de la MRC de Coaticook – Bandes riveraines
 - Demande de subvention Tillotson North Country Foundation – Projet de rénovation du centre communautaire
 - Demande de subvention Fonds Neil et Louise Tillotson – Projet de rénovation du centre communautaire
 - Demande de subvention Caisse Desjardins des Verts-Sommets – Projet de rénovation du centre communautaire
 - Demande de subvention Fonds Agri-Esprits Canada – Projet de rénovation du centre communautaire
 - Tournoi annuel de golf de la MRC de Coaticook
 - Classique de golf du maire de Coaticook
 - Modification du portail GMR pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019
 - GMF des Frontières
11. Loisirs
12. Trois Villages
13. Famille et culture
14. Journal
15. Usine d'épuration

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

16. Aqueduc
17. États financiers mensuels
18. Dépôt du rapport de correspondance
19. Régie incendie
20. Régie des déchets solides
21. Divers
 - Prochaine réunion de travail
 - Prochaine assemblée ordinaire
22. Période de questions
23. Varia
24. Levée

Adopté.

2019-05-06-03: PERIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne demande si la municipalité peut contribuer à rendre le chemin Jean-Paul-Dupont praticable. Le Conseil répond que la demande serait étudiée.

2019-05-06-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 1^{ER} AVRIL 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 1^{er} avril 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2019-05-06-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2019

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes de la session extraordinaire du 10 avril 2019 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2019-05-06-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par le secrétaire-trésorier dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées. Chèques 6979 à 7020 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (154 127.98 \$), la liste des prélèvements (avril 2019) et le rapport de salaires versés (avril 2019) en date du 30 avril 2019.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2019-05-06-07: RAPPORT DU MAIRE ET DES INSPECTEURS

Le maire annonce que 86 281\$ du fonds Tillotson ont été distribués dans l'ensemble de la MRC de Coaticook. Il annonce également que la MRC procédera à l'analyse des tributaires du lac Lippé en plus de procéder comme prévu à l'analyse de la fosse du lac Wallace.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Pour forêt Hereford, les sentiers devraient se faire, mais l'organisme est encore en attente de certaines autorisations de la CPTAQ.

L'inspectrice en environnement et en bâtiment procédera dans les prochains jours à une tournée pour les conteneurs afin de valider si les dispositions du règlement 260 sont appliquées.

2019-05-06-08: SUIVI DE DOSSIERS

Le directeur général fait état du rapport de l'inspectrice du ministère de l'Environnement concernant l'usine d'épuration. Il y a des points à corriger concernant les quantités rejetées dans le lac. Également, le rapport stipule que l'inspecteur municipal ne serait pas qualifié pour faire le suivi de fonctionnement de l'usine et qu'il faudrait une formation plus adaptée. Des risques d'augmentation de coûts de fonctionnement de l'usine d'épuration sont présents.

2019-05-06-09: DEUXIEME PROJET DE REGLEMENT – REGLEMENT 288

ATTENDU QUE le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur du schéma ;

ATTENDU QUE la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU QUE la municipalité a également modifié son règlement sur le plan d'urbanisme ;

ATTENDU QUE le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu le 24 avril 2019 ;

ATTENDU QUE des changements supplémentaires ont été requis. Ces changements ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire ;

ATTENDU QU'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du Conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité d'approuver et adopter le second projet de règlement numéro 288, *Règlement modifiant le règlement de zonage 237 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook et autres modifications*, tel que présenté.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

2019-05-06-10: DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 289

ATTENDU QUE le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur du schéma ;

ATTENDU QUE la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement;

ATTENDU QUE le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu le 24 avril 2019 ;

ATTENDU QUE des changements ont dû être apportés. Ces changements ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire ;

ATTENDU QU'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du Conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le second projet de règlement numéro 289, *Règlement modifiant le règlement de lotissement 238-14 afin d'être en concordance au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 6-25 de la MRC de Coaticook*, tel que présenté.

Adopté.

2019-05-06-11: DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 293

ATTENDU QUE le SADD 6-25 est en vigueur depuis le 1^{er} mai 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter tout règlement de concordance dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur du schéma ;

ATTENDU QUE la municipalité compte saisir des opportunités qui ne relèvent pas de la concordance stricte par le présent règlement ;

ATTENDU QUE le processus de modification doit commencer par l'adoption d'un projet de règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 1^{er} avril 2019 ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU QU'une consultation publique a eu lieu le 24 avril 2019;

ATTENDU QU'une dispense de lecture fut demandée lors de l'avis de motion, le présent règlement ayant été remis aux membres du Conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité d'approuver et d'adopter le second projet de règlement numéro 293, *Règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels 243-14 afin de retirer les dispositions relatives aux fermettes et assurer la cohérence avec le règlement de zonage modifié*, tel que présenté.

Adopté.

2019-05-06-12: EMBAUCHE DE DEUX ANIMATRICES POUR LE SAE

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'engager Sarah Généreux et Anne-Esther Bergeron au poste d'animatrice au SAE aux conditions suivantes :

- Le salaire est de 12,50\$/h, à raison de 40 heures par semaine (5 jours par semaine). Le nombre d'heures peut varier selon le service de garde ;
- Le poste étant saisonnier, la durée de l'emploi sera du 25 juin au 9 août 2019. De plus, l'emploi comprend également une formation de trois jours du 24 au 26 mai 2019.

Adopté.

2019-05-06-13: EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE POUR LE SAE

Monsieur le maire Gérard Duteau déclare ses intérêts.

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

D'engager Dominique Duteau au poste de coordonnatrice au SAE aux conditions suivantes :

- Le salaire est de 18,00\$/h, à raison de 24 heures par semaine (3 jours par semaine) ;
- Le poste étant saisonnier, la durée de l'emploi sera du 25 juin au 9 août 2019. Il est à noter que Mme Duteau ne sera pas en fonction du 18 au 31 juillet. Le contrat sera ainsi de cinq semaines. De plus, l'emploi comprend également une formation de trois jours du 24 au 26 mai 2019.

Adopté.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

**2019-05-06-14: DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS DES COURS D'EAU DE LA MRC
DE COATICOOK – BANDES RIVERAINES**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Herménégilde désire refaire le projet de bandes riveraines ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet est admissible au Fonds des cours d'eau de la MRC de Coaticook ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière de 6 218,16\$ pour la réalisation du projet.

Adopté.

**2019-05-06-15: DEMANDE DE SUBVENTION À LA TILLOTSON NORTH COUNTRY
FOUNDATION – PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE la municipalité prévoit de rénover l'actuel centre communautaire de Saint-Herménégilde ;

ATTENDU QUE le projet nécessite des fonds importants ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité ;

DE présenter une demande d'aide financière à la Tillotson North Country Foundation pour un montant de 10 000\$;

DE déléguer le Club Joyeux de Saint-Herménégilde à présenter la demande d'aide au nom de la municipalité.

Adopté.

**2019-05-06-16: DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS NEIL AND LOUISE TILLOTSON –
PROJET DE RENOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE la municipalité prévoit de rénover l'actuel centre communautaire de Saint-Herménégilde ;

ATTENDU QUE le projet nécessite des fonds importants ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Lanciaux et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière au Fonds Neil and Louise Tillotson pour un montant de 20 000\$.

Adopté.

**2019-05-06-17: DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE DESJARDINS DES VERTS-
SOMMETS DE L'ESTRIE – PROJET DE RENOVATION DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la municipalité prévoit de rénover l'actuel centre communautaire de Saint-Herménégilde ;

ATTENDU QUE le projet nécessite des fonds importants ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière à la Caisse Desjardins des Verts-Sommets pour un montant de 10 000\$.

Adopté.

**2019-05-06-18: DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS AGRI-ESPRITS CANADA –
PROJET DE RENOVATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

ATTENDU QUE la municipalité prévoit de rénover l'actuel centre communautaire de Saint-Herménégilde ;

ATTENDU QUE le projet nécessite des fonds importants ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière au fonds Agri-Esprits Canada pour un montant de 25 000\$.

Adopté.

2019-05-06-19: TOURNOI ANNUEL DE GOLF DE LA MRC DE COATICOOK

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

D'inscrire quatre participants pour le golf et le souper et d'inscrire quatre participants pour le souper seulement pour un montant de 860 \$. Les conseillers devront rembourser la part de leurs conjoints ou conjointes respectifs ;

DE demander à Réal Crête de monter un panier cadeau d'une valeur de 60\$ avec des produits locaux.

Adopté.

2019-05-06-20: CLASSIQUE DE GOLF DU MAIRE DE COATICOOK

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité d'inscrire un conseiller municipal à la Classique de golf du Maire de la Ville de Coaticook à titre de don pour les projets présentés dans le cadre de cette activité pour un montant de 150\$ par personne.

Adopté.

**2019-05-06-21: MODIFICATION DU PORTAIL GMR POUR LA TRANSMISSION DES
DONNÉES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES
AUX FINS DE LA COMPENSATION 2019**

ATTENDU QUE le portail GMR pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 a été modifié par Recyc-

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Québec ;

ATTENDU QUE le portail ouvrira prochainement et que le dépôt d'une résolution faisant état des compétences de la municipalité (locale ou régionale) sera requise afin d'accéder au portail ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Herménégilde avec les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C.1) et 468 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;

ATTENDU QUE cette entente habilite la MRC de Coaticook à retenir les services d'un entrepreneur pour la cueillette et le transport vers le centre de tri des matières recyclables pour le territoire rural de la MRC et faire la gestion ce service ;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook a pleine compétence pour la collecte et le transport (CT) des matières recyclables la municipalité de Saint-Herménégilde ainsi que les municipalités de Barnston-Ouest, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville ;

ATTENDU QUE de plus, la municipalité de Saint-Herménégilde ainsi que l'ensemble des municipalités de la MRC (Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la gestion de la collecte sélective sur le territoire de la MRC en regard de l'exploitation du centre de tri et de récupération de la région sherbrookoise en vertu des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et 468 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;

ATTENDU QUE cette entente habilite la MRC de Coaticook à exploiter, en commun avec d'autres MRC, un centre de tri et de récupération de la région sherbrookoise (connu comme Récup-Estrie) ;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook a pleine compétence pour le tri et le conditionnement (TC) des matières recyclables pour la municipalité de Saint-Herménégilde ainsi que l'ensemble des municipalités locales (Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ;

ATTENDU QUE de plus, la municipalité de Saint-Herménégilde ainsi que l'ensemble des municipalités rurales de la MRC (Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville) ont conclu avec la MRC de Coaticook une entente portant sur la cueillette, le transport et la récupération des plastiques agricoles en vertu des mêmes articles de lois ;

ATTENDU QUE cette entente habilite la MRC de Coaticook à retenir les services d'un entrepreneur pour la cueillette, le transport et la récupération des plastiques agricoles utilisés par les agriculteurs pour l'emballage de leur foin et faire la gestion ce service ;

ATTENDU QUE la MRC de Coaticook a pleine compétence pour la collecte, le transport, le tri et le conditionnement (CTTC) des plastiques agricoles pour la municipalité de Saint-Herménégilde ainsi que l'ensemble des municipalités locales de Barnston-Ouest, Compton, Dixville, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Sainte-Edwidge de Clifton, Stanstead-Est et Waterville ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité :

DE confirmer à Recyc-Québec les compétences de la MRC de Coaticook, telles que décrites dans le préambule de la présente résolution afin que celle-ci puisse continuer d'accéder au nouveau portail GMR de Recyc-Québec pour la transmission des données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 ;

DE transmettre une copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook.

Adopté.

2019-05-06-22: GMF DES FRONTIERES

ATTENDU QUE la clinique médicale de Coaticook, GMF des Frontières, a annoncé le départ à la retraite de quatre médecins (départ prévu à la fin 2020) ;

ATTENDU QUE ces départs vont amener une pénurie de médecins dans cette clinique ;

ATTENDU QUE le GMF des Frontières est la seule clinique qui dessert les citoyens de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU QUE 89% de la population de la MRC de Coaticook a actuellement accès à un médecin de famille et que ce ratio diminuerait à environ 67% à la suite de ces quatre départs à la retraite ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde demande au Gouvernement du Québec, et plus particulièrement à la Ministre de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'à la députée provinciale de Saint-François, de faire un effort spécial pour que les 7 500 patients touchés par ces départs à la retraite ne se retrouvent sans médecin de famille ;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la Ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, à la députée provinciale de Saint-François, madame Geneviève Hébert, à la MRC de Coaticook ainsi qu'au GMF des Frontières.

Adopté.

2019-05-06-23: LOISIRS

La ligue des petits bonshommes attend la disponibilité des comités de loisirs pour établir la programmation estivale. Le 18 mai, il y aura entretien du terrain de baseball. Une lumière doit être changée sur le terrain. Le conteneur au parc municipal est très rempli et il est problématique.

La MRC a présenté le plan de développement des loisirs le 1^{er} mai dernier lors d'une rencontre avec les municipalités.

2019-05-06-24: TROIS VILLAGES

Il y a eu réunion du comité le 1^{er} mai dernier. Une tournée d'autobus est prévue le 25 mai prochain dans les trois villages. Le site internet des Trois villages n'est plus fonctionnel. Pour l'été 2019, aucune inscription concernant le camp de voile n'a été reçue. La présidence du comité des Trois villages a changé.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Le Café-entre-amis terminera ses activités le 23 mai prochain et fera relâche pour l'été.

2019-05-06-25: FAMILLE ET CULTURE

Le comité famille et MADA se réunira le 27 mai prochain.

2019-05-06-26: JOURNAL

La prochaine parution aura lieu en mai.

2019-05-06-27: USINE D'EPURATION

Aucune nouvelle information.

2019-05-06-28: AQUEDUC

Aucune nouvelle information.

2019-05-06-29: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose les états financiers mensuels au 30 avril 2019.

2019-05-06-30: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le secrétaire-trésorier, monsieur Marc-Antoine Lefebvre, dépose le rapport de correspondance du 2 avril au 6 mai 2019.

2019-05-06-31: REGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA REGION DE COATICOOK

Il y a possibilité d'obtenir un camion usagé pour la Régie.

2019-05-06-32: REGIE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DE LA REGION DE COATICOOK

Aucune information.

2019-05-06-33: DIVERS

Prochaine réunion de travail : Mardi le 28 mai 2019, 18h30

Prochaine assemblée : Lundi le 3 juin 2019, 19h00

2019-05-06-34: PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-05-06-35: AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

2019-05-06-36: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 20h16.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

Secrétaire-trésorier

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.